
Enregistré conformément à l'Acte du Par-
lement du Canada, en l'année mil huit cent
quatre-vingt-quatre, par la Communauté des
Sœurs de Charité de la Providence, au Bu-
reau du Ministre de l'Agriculture.

M
ré
Gr
C
av
na
ce
V
no
té
la
plu
m
mê
du
sée
no